

Un jeton à un euro, net, de l'heure

Un poste destiné à un magistrat payé 1 euro de l'heure ! C'est ce que propose la Fédération Wallonie Bruxelles. Interpellant.

• **Albert JALLET**

Un euro, net, de l'heure prestée. On en connaît qui gagnent plus. Ou qui gagnaient plus. Précision importante : ici, il faut vraiment travailler. L'offre est tout ce qu'il y a de plus sérieux. Elle émane de la Fédération Wallonie Bruxelles et s'adresse à tous les magistrats francophones. Surprenant pour ne pas dire indécent. Explication.

Les présidents de tribunaux et chefs de corps ont ainsi reçu une missive pour lancer un appel à leurs ouailles pour les informer de la vacance du poste de « président du Conseil d'appel des allocations d'études ».

Un organe qui statue sur les appels introduits par les étudiants auxquels on a refusé des allocations. Tout ce qu'il y a de plus sérieux.

La description de fonction l'atteste. « Nombre de séances par an : 10 (durée 6 à 7 h car le président doit examiner tous les dossiers avant l'audience). »

Là où cela devient croquignolesque : « Jetons de présence : 7,28 euros. »

C'est là que s'interroge, Éric Robert, président des juges de paix et de police (Luxembourg).

Question : « *Je suppose qu'il doit y avoir une erreur matérielle dans l'énoncé du jeton de présence. La proposition reviendrait à allouer 1 € par heure de prestation, hors la durée du trajet.* »

Réponse de l'attachée de cabinet : « *Je ne peux malheureusement que confirmer que le jeton n'est pas par heure mais par audience. Le montant de 7,28 € est bien net d'impôt.* » Net d'impôt : la précision vaut son pesant de kopecks.

« C'est insultant »

Éric Robert est un homme qui ne manque pas d'humour mais là, il s'en départit : « *C'est un camouflet, c'est insultant. On se fiche des gens.* » Tout simplement.

« *Je préfère encore que l'on propose cela sous forme de bénévolat. Nous consacrons déjà de notre temps, en plus de notre travail, dans d'autres commissions où cela est bien peu rémunéré.* » Mais là, ce sont les derniers cents qui font déborder le ras-le-bol.

Comment ne pas s'interroger en deux temps ?

D'une part, beaucoup de monde s'insurge, justement, que des entrepreneurs exploitent des sans-papiers à 5 euros de l'heure sur des

chantiers.

D'autre part, tout autant de monde s'insurge des émoluments perçus par certains élus. dans les comités de secteurs de Publifin. Où des élus percevaient jusqu'à 500 euros de la minute pour des prestations très légères.

Il y a en effet de quoi se poser des questions. ■